

## Eolien industriel : MON INDIGNATION !

Le vent est gratuit. Certes, mais lorsqu'il est utilisé par l'industrie, la nature en paye le prix !

Le nucléaire ainsi que les autres centrales thermiques de production d'électricité ont montré leurs faiblesses à plusieurs reprises. Ceci explique une volonté grandissante de développer des énergies plus respectueuses de l'environnement, à échelle humaine, et que les hommes soient capables de maîtriser sans risquer une catastrophe environnementale. Cependant cette volonté au départ politique a été récupérée par l'industrie ainsi que par la sphère économique et financière. On se rend compte que les nouveaux appareils de production d'énergie ont toujours un impact énorme sur la planète du fait de leur faible rendement, des produits toxiques qui les constituent ainsi que de leur implantation industrielle. Cette transition énergétique se fait au détriment de l'environnement et des populations locales car cette énergie est bien souvent exportée et revendue à l'étranger. La production d'énergie n'est donc pas locale, ce qui augmente encore l'impact sur la nature (construction de transformateurs, de lignes haute tension...). Cette pseudo transition énergétique n'en est pas une et n'a pas pour vocation de sortir du nucléaire, sinon de produire toujours plus d'énergie afin de la commercialiser et de maintenir la croissance par une augmentation de la consommation. En effet il y a aujourd'hui environ 9000 éoliennes sur le territoire français, ce qui suffirait largement à fermer une centrale nucléaire. Or, nous savons tous qu'il ce construit de nouvelles centrales aujourd'hui en France et qu'il existe un vaste programme de rénovation sur les centrales vieillissantes. Nous voyons cependant se développer sur le territoire les parcs éoliens et les parcs de panneaux photovoltaïques et ce au sein même de nos Parcs Régionaux dits « Naturels » qui paradoxalement devraient être des espaces protégés.

En effet, si l'on en croit le site du Parc Naturel régional du Haut Languedoc créé en 1973, « un Parc naturel régional est un territoire à l'équilibre fragile, aux patrimoines naturel et culturel riches et menacés ». Aussi le site met en valeur le parc en affirmant que c'est « un corridor écologique, un réservoir de biodiversité et un site d'accueil ou de repos pour les espèces migratrices ou hivernantes ». On recommande par exemple aux promeneurs de ne pas sortir des sentiers balisés afin de ne pas dégrader les milieux naturels. Qu'en est-il de la chenille d'une pelle mécanique ou du béton constituant le socle d'une éolienne ? De plus il est demandé de respecter la faune car les animaux sauvages recherchent la tranquillité. Or, à court terme, le bruit des travaux gêne certainement les animaux sauvages, mais une fois les éoliennes en place, c'est un bruit permanent accompagné de lumières dont doivent s'accommoder ces animaux. Et j'invite tous ceux qui disent que les éoliennes sont silencieuses à venir s'en rendre compte par eux même directement chez moi à 500m des éoliennes, notamment par vent d'ouest. Le but de ces parcs lors de leurs créations était de préserver leurs patrimoines naturels et on voit clairement qu'aujourd'hui ce but n'est pas atteint.

Les Parcs régionaux naturels sont en effet la cible privilégiée des promoteurs de projets éoliens. Ces promoteurs profitent du fait que, dans les esprits, énergie verte rime bien souvent avec nature pour prendre d'assaut nos parcs naturels régionaux qui devraient être des sanctuaires naturels. Loin du souci écologique, la prolifération fulgurante des projets éoliens dans les parcs démontre clairement que leur démarche n'est que financière et industrielle. Ils se servent des besoins économiques des communes rurales pauvres plus facilement disposées à accepter ces projets ainsi que des paysans mis à genoux par le système ou autres propriétaires terriens qui y voient un intérêt financier. Ils s'appuient aussi sur le fait que ces zones sont faiblement peuplées et sont ainsi certains de ne pas s'exposer à une forte contestation, ce qui pourrait avoir lieu en d'autres endroits. Les associations locales anti-éoliennes tentent de faire avorter et de s'opposer à la multiplication des projets mais elles se heurtent au pouvoir financier colossal de l'industrie ainsi qu'à une volonté nationale de transition énergétique. De plus, leurs actions sont bien souvent délégitimées et les anti-éoliens sont marginalisés sous prétexte qu'ils seraient pro-nucléaires et réactionnaires face à ce que les prétendus écologistes appellent le progrès.

Les éoliennes industrielles sont donc non seulement en contradiction avec les valeurs des parcs naturels régionaux mais aussi avec les valeurs écologiques en général. Elles ont en outre un réel impact sur

l'environnement et les populations locales. En effet, leur implantation est faite en dépit du bon sens puisqu'elles sont souvent placées dans des endroits préservés de toute activité humaine et éparpillées sur le territoire en raison d'intérêts financiers de communes ou de privés. Si bien qu'aujourd'hui quand on se rend sur les hauteurs de nos montagnes, quelque soit la direction dans laquelle on regarde, on aperçoit des éoliennes. Ceci n'est malheureusement qu'un début... Par ailleurs, les éoliennes sont bien souvent placées sur des zones humides qui devraient être protégées pour la richesse de leur biodiversité. Aussi, ces endroits où régnait jusqu'alors la nature sont défigurés. Dès lors qu'un projet est mis en œuvre, c'est un défilé incessant de pelles mécaniques, camions et autres machines de déforestation jusqu'à l'ouverture de pistes démesurées (15 m par endroits) qui serviront à amener ces gigantesques machines. Une fois les pistes réalisées, c'est au tour des socles d'être creusés. Nos montagnes se transforment alors en paysages lunaires aux cratères immenses creusés à la dynamite. Pauvres animaux qui jusque là n'avaient connus que le silence ! Dans ces cratères sont déposées environ 40 tonnes de ferrailles et déversées pas moins de 1500 tonnes de béton, ce qui laissera à jamais une cicatrice. Ainsi, une fois les éoliennes en place, c'est la forêt toute entière qui ne connaîtra plus jamais la paix. Elles représentent de plus un danger énorme pour certaines espèces puisque en bout de pale une éolienne tourne à environ 300km/h, ce qui n'épargne pas les oiseaux percutés par les pales ou encore les chauves souris, attirées par la lumière, auxquelles la pression exercée par le passage des pales fait exploser les poumons. Quant aux populations locales habitant à proximité, elles subissent aussi l'impact visuel de jour comme de nuit sur le paysage, ainsi que l'impact sonore d'un souffle, saccadé ou continu selon les vents.

Je m'appelle Joan Durand et suis né en 1989. J'ai grandi dans un endroit reculé sur les hauteurs du Langue d'Oc. En tant qu' amoureux de la nature dans laquelle j'ai toujours vécu, j'étais jusqu'à présent fier de vivre dans un endroit que je considérais comme privilégié. C'est pour ces raisons que j'ai choisi d'y fonder ma famille et d'y créer mon entreprise dans le but de m'épanouir dans cet endroit à l'abri de toute pollution (visuelle, sonore, des sols...) comme l'ont fait avant moi mes ancêtres et de permettre à ma fille de connaître les joies d'une enfance dans la nature. En 2007, 5 éoliennes ont été placées sur la commune de Lamontélaric à 500m à peine de la ferme familiale. Je n'étais alors pas conscient du problème que pouvait représenter l'implantation de telles machines industrielles. J'ai appris il y a quelques temps de ça (par hasard car on nous maintient dans l'ignorance) l'existence d'autres projets sur la commune de Lacaune, et ce n'est pas moins de 17 aérogénérateurs de plus qui encercleront d'ici un an notre propriété et notre belle vallée du Vernoubre. Je me sens actuellement comme un Don Quichotte des temps modernes démuné devant ces 22 moulins de métal gigantesques. Je ne dors plus ou mal, et suis indigné par l'implantation de ces machines qui ne sont écologiques que dans la pensée de certains citadins qui n'ont jamais vécu dans la nature et pour qui écologie rime avec carrière politique. Il ne reste donc aujourd'hui pour moi plus aucun avantage à vivre ici dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc qui accueillera bientôt plus de 300 de ces monstres d'acier. Je tiens donc à dire aux élus ainsi qu'aux responsables du Parc mon dégout. Je me vois forcé d'envisager de fermer mon entreprise ainsi que de quitter ce pays qui est le miens, en quelque sorte chassé par l'industrie de l'énergie verte, dans l'espoir de trouver un endroit qui soit encore intact et dont la protection soit assurée par des personnes sérieuses et non par un Parc Naturel Régional qui n'est en fait qu'une coquille vide.

Les pales de ma révolte tournent à plein régime ; aussi j'écris ce texte afin de l'exprimer. Je me sens seul et démuné dans ma lutte comme chacun de nous et n'ayant pas d'autre moyen légal d'agir, mon devoir est d'écrire, « je ne veux pas être complice »<sup>1</sup>. C'est pourquoi je m'adresse aux élus, aux responsables du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, ainsi qu'aux habitants et autres personnes concernées pour dire mon indignation.

Je m'indigne contre les responsables politiques haut placés manipulés par le capital qui n'ont aucune conscience de ce qu'est la nature et pour qui les

---

<sup>1</sup> Emile Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898

éoliennes embellissent le paysage, « à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement »<sup>2</sup>.

Je m'indigne contre toute personne se prétendant écologiste capable de clamer sans honte que ces machines sont respectueuses de l'environnement et de continuer à penser qu'écologie peut aller de pair avec industrie et croissance économique.

Je m'indigne contre les promoteurs de projets éoliens malhonnêtes et appâtés par le gain qui ne sont autres que des industriels responsables de la destruction (programmée) progressive mais rapide de nos zones naturelles.

Je m'indigne contre les responsables de tous les Parcs Naturels Régionaux « dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses »<sup>3</sup> qui ferment les yeux sur le désastre écologique qui se produit sur leur propre territoire alors que leur seul devoir serait de les protéger.

Je m'indigne contre les élus locaux corrompus qui placent ces machines non seulement sur les terrains communaux par intérêt financier pour leur commune, mais aussi bien souvent pour leur propre intérêt sur leur propriété, ce qui est tout à fait illégal mais pourtant monnaie courante.

Je m'indigne enfin contre toute personne cherchant à tout prix une alternative permettant de continuer à consommer toujours plus d'énergie alors que le temps est venu de considérer la possibilité d'une vie plus simple.

La révolte est en marche et rien ne l'arrêtera.

JOAN DURAND.

---

<sup>2</sup> Emile Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898

<sup>3</sup> Emile Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898